

Programme "Villes sans bidonvilles" : Éradication de l'habitat insalubre : Chaque année 100.000 unités de logement seront construites à Souss-Massa-Drâa

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 15-11-2007 00:22:29

La ville d'Agadir va enfin bénéficier du programme "Villes sans bidonvilles". L'annonce a été faite par le wali de la région Souss-Massa-Drâa lors d'une réunion tenue le 5 novembre au siège de la wilaya d'Agadir en présence de plusieurs responsables notamment Merahi Ben Ali, directeur général de la société Al Omrane-Agadir.

La ville d'Agadir va enfin bénéficier du programme "Villes sans bidonvilles". L'annonce a été faite par le wali de la région Souss-Massa-Drâa lors d'une réunion tenue le 5 novembre au siège de la wilaya d'Agadir en présence de plusieurs responsables notamment Merahi Ben Ali, directeur général de la société Al Omrane-Agadir.

La ville d'Agadir va enfin bénéficier du programme "Villes sans bidonvilles". L'annonce a été faite par le wali de la région Souss-Massa-Drâa lors d'une réunion tenue le 5 novembre au siège de la wilaya d'Agadir en présence de plusieurs responsables notamment Merahi Ben Ali, directeur général de la société Al Omrane-Agadir.

En effet, une convention a été parafée par le ministère de l'Habitat, la wilaya de la région et la commune urbaine d'Agadir, visant à déterminer les conditions de financement et l'exécution dudit programme, ainsi que la détermination des missions confiées à chaque intervenant dans cette opération.

Cette réunion rentre dans le cadre de la lutte contre l'habitat insalubre et les bidonvilles sur le territoire national, devenue une priorité pour le gouvernement. Le programme "villes sans bidonvilles" figure parmi les plus importantes mesures prises par les responsables marocains dans ce sens. Il vise à produire chaque année 100.000 unités de logement sur des terrains du domaine public s'étendant sur une superficie de 4.000 ha et des terrains communaux sur une superficie de 2.700 ha.

Plusieurs défis sont à relever par rapport à ce programme notamment l'accélération du rythme de la production des habitats sociaux aux exigences du marché et le déploiement de tous les moyens nécessaire pour procurer un produit convenable à la capacité d'achat de la population ciblée tout en lui permettant d'accéder au logement à travers des procédures de financement souples et appropriées.

Cependant, plusieurs problèmes entravent la bonne marche de cette opération. Ainsi, des difficultés d'ordre foncier s'ajoutent à celles liées au manque de coordination et l'absence du respect des délais de réalisation de chaque projet. Et c'est dans la perspective d'éviter tout retard dans la mise en oeuvre du programme "Villes sans bidonvilles" au niveau de la préfecture d'Agadir-Idaoutanane que les autorités dans la région ont procédé, en coordination avec tous les autres intervenants (la commune d'Agadir et les établissements publics) à la mise en place de dispositifs susceptible de

garantir la réalisation de tous les projets pour mettre fin à tous types d'habitat insalubre qui nuit tant au tissu urbanistique de la cité.

Par ailleurs, lors de son intervention, Merahi Ben Ali a procédé à l'énumération des vecteurs du programme VSB/Agadir.

Il a précisé, à ce propos, qu'à Hay Mohammadi, une superficie de 446 ha a été aménagée par le holding Al Omrane pour la construction de 3.310 logements.

A Anza Oulia, une superficie de 160 ha a été aménagée par la même société pour la construction de 4.078 habitations.

Elle a, en outre, équipé également 18 ha à Lkouira pour la construction de 802 unités de logement et 150 ha à Adrare pour la construction de 1.018 autres logements. Pour sa part, l'Erac-Sud s'est chargé d'aménager 84 ha dans l'opération "Alfarah" pour la construction de 2.694 logements. Et à Ex Tilila, cet établissement a procédé à l'aménagement de 29 ha pour la construction de 189 autres logements, soit une superficie totale de 935 ha et 12.241 unités de logement. En somme, le bilan global des opérations a enregistré sept interventions au niveau de la commune d'Agadir et celle de Bensergao, la démolition de 354 baraques et le relogement de 410 ménages.

Appui à la sécurité sociale

Depuis quelques années, le secteur de l'habitat occupe une place importante dans les programmes et projets de l'Etat, sachant que l'habitat salubre constitue l'appui fondamental pour la paix et la sécurité sociales.

Il est à rappeler que le coup d'envoi de la mise en oeuvre de cette politique a été donné en 2003 avec l'inauguration de plus de 96 projets. Le programme "Villes sans bidonvilles" est basé sur une programmation visant l'unicité de la ville. Il repose en outre sur un cadre conventionnel à responsabilité partagée entre l'autorité locale, les collectivités locales, la population concernée et le ministère chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Le Matin